

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mars 2020

D'URGENCE POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2762)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL97

présenté par
M. Lagarde

ARTICLE 7 A

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« IV. - Le vote de l'organe délibérant arrêtant les taux d'imposition est reporté dans les mêmes conditions. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à reporter aussi le vote des taux d'imposition.